MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE
Liberté
Égalité
Fraternité

NOTE FLASH DU Sies

Enseignement supérieur, Recherche, Innovation

N° 30
Novembre 2026

Parcours et réussite en IUT : Les résultats de la session 2025

Six bacheliers 2021 sur dix inscrits en première année de BUT à la rentrée suivante ont obtenu leur diplôme en 3 ou 4 ans. Ce taux de réussite est plus élevé pour les bacheliers généraux (67 %) et pour les titulaires d'une mention Bien ou Très bien (respectivement 68 % et 69 %). Les femmes (39 % des étudiants) et les étudiants dont l'origine sociale est très favorisée (32 % des étudiants) sont aussi relativement plus nombreux à obtenir leur BUT en 3 ou 4 ans (respectivement 64 % et 63 %). Les taux de réussite des établissements peuvent être affectés, à la baisse, par des réorientations ascendantes à l'issue de la deuxième année de BUT.

Depuis la rentrée 2021, les étudiants en institut universitaire de technologie (IUT) visent un bachelor universitaire de technologie (BUT), nouveau diplôme de niveau bac+3 succédant au diplôme universitaire de technologie (DUT) préparé en deux ans. Le DUT est devenu à partir de la promotion entrée en 2021 un diplôme intermédiaire dans leur cursus en IUT.

Plus de six néo-bacheliers en BUT sur dix sont diplômés au bout de trois ou quatre années d'études

Parmi les bacheliers 2021 inscrits en première année de préparation d'un BUT en 2021, 54,9 % ont obtenu leur diplôme au bout de trois années d'études et 60,4 % au bout de trois ou quatre années. Les taux de réussite en trois ou quatre ans sont identiques dans le secteur de la production (60,4 %) et dans celui des services (60,4 %).
Ils varient sensiblement selon le profil scolaire de l'étudiant : plus élevé pour les bacheliers généraux (67,1 % en trois ou quatre ans) que pour les bacheliers technologiques (51,5 %) et professionnels (42,7 %).

Réussite au BUT en trois ou quatre ans des bacheliers 2021 inscrits en BUT1 en 2021 selon leurs caractéristiques (en %)

Série de baccalauréat	Part des inscrits	Réorientations ascendantes post-BUT2 (3)	Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ou 4 ans
Général	**57,7**	**9,5**	**62,4**	**67,1**
Technologique	**41,0**	**3,1**	**44,9**	**51,5**
STMG (1)	20,8	3,4	46,9	51,5
Autres bac techno.	20,2	2,5	42,9	51,5
Professionnel	**1,3**	**3,0**	**37,7**	**42,7**
Mention obtenue				
Très bien	4,4	12,1	66,4	68,8
Bien	28,1	9,9	64,2	67,6
Assez bien	47,3	6,0	54,9	60,8
Passable 1er gr.	17,9	2,7	39,6	47,6
Passable 2nd gr. (2)	0,6	0,3	18,6	28,0
Inconnue	1,7	6,3	49,7	55,1
Ensemble	**100**	**6,8**	**54,9**	**60,4**

(1) Sciences et technologies du management et de la gestion
(2) Le 2nd groupe d'épreuves (oral de rattrapage)
(3) Part des étudiants inscrits en BUT2 puis dans une formation de niveau bac+3 hors BUT
Source : MESRE-SIES, système d'information SISE

Ces taux de réussite sont également croissants avec la mention obtenue : 47,6 % des bacheliers admis sans mention après le 1er groupe d'épreuves obtiennent leur diplôme en trois ou quatre ans contre 68,8 % des bacheliers ayant obtenu une mention Très bien.

Pour les étudiants inscrits en deuxième année de BUT le passage en troisième année n'est pas systématique

Les bacheliers 2021 inscrits en première année de BUT en 2021 sont 72 % à être inscrits en deuxième année en 2022 et 57 % en troisième année en 2023.
Cette attrition s'explique par des redoublements, des réorientations ou des abandons. Parmi les réorientations celles à l'issue de la deuxième année sont notables et sont souvent ascendantes. En effet, parmi les inscrits en deuxième année, 7 % étudient l'année d'après dans d'autres filières de formation, au niveau bac+3. Pour les deux-cinquièmes de ces étudiants, il s'agit d'une école d'ingénieur ou de management et pour un tiers d'une troisième année de licence générale. Ce taux de réorientation ascendante est plus élevé pour les titulaires d'un baccalauréat général (9,5 %) et pour les titulaires de mentions Bien (9,9 %) et Très bien (12,5 %), tous types de baccalauréat confondus. Dans certaines formations, le taux de réorientation ascendante peut dépasser 30 % (annexe tableaux par établissement et par spécialité). Ces réorientations ascendantes, peuvent alors conduire à des taux de réussite plus bas qu'attendus, en particulier inférieurs à ceux que connaissaient les étudiants visant l'ancien DUT. Cependant, le taux de réussite mesure la capacité d'une formation à mener les étudiants inscrits jusqu'à l'obtention du diplôme préparé.

Réussite au BUT en trois ans selon la spécialité d'inscription des bacheliers 2021 à la rentrée 2021 (en %)

Secteur	Part des inscrits	Réorientations ascendantes post-BUT2	Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ou 4 ans
Production	**39,9**	**7.1**	**53,1**	**60,4**
Services	**60,1**	**6,5**	**56.2**	**60,4**
Ensemble	100	6,8	54,9	60,4

Source : MESRE-SIES, système d'information SISE

Un taux de réussite plus élevé pour les étudiantes

Près de quatre bacheliers 2021 sur dix s'orientant en BUT sont des femmes (38,7 %). Leur taux de réussite est supérieur de plus de 5 points à celui des hommes. La réussite est par ailleurs positivement corrélée à l'origine sociale : 63,2 % des étudiants dont l'origine sociale est très favorisée obtiennent leur diplôme en 3 ou 4 ans, contre 56,4 % de ceux pour lesquels l'origine sociale est défavorisée.

Réussite en BUT en trois ans selon les caractéristiques des bacheliers 2021 inscrits en première année à la rentrée 2021 (en %)

Sexe	Part des inscrits	Réorientations ascendantes post - BUT2	Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ou 4 ans
Homme	61,3	6,9	51,9	58,4
Femme	38,7	6,6	59,7	63,9
Origine sociale (1)				
Très favorisée	32,0	8,9	57,7	63,2
Favorisée	16,1	6,5	58,0	63,6
Assez défavorisée	28,8	6,2	54,0	59,2
Défavorisée	20,1	4,5	50,7	56,4
Non réponse	3,0	6,3	45,9	52,0
Ensemble	100	6,8	54,9	60,4

(1) en fonction de la PCS du parent référent
Source : MESRE-SIES, système d'information SISE

Parmi les bacheliers 2021 s'orientant en BUT, 44,9 % sont boursiers sur critères sociaux. Le taux de réussite en trois ou quatre ans est identique parmi les boursiers (60,4 %) et les non-boursiers (60,4 %).

Le taux de réussite en trois ans est en hausse

Le taux de réussite en trois ans est en hausse : il s'élève à 57,8 % pour les bacheliers 2022 contre 54,9 % pour les bacheliers 2021. De même, le taux de passage en troisième année est respectivement de 57,7 %, 60,1 % et 61,7 % pour les bacheliers 2021, 2022 et 2023. Les taux de passage en deuxième année sont relativement plus stables pour ces trois cohortes de bacheliers étant entrés en BUT (entre 72,3 % et 72.7 %). Ils sont à des niveaux inférieurs aux taux de passage constatés en deuxième année de DUT constatés avant la crise sanitaire, qui s'élevaient respectivement à 74,8 % et à 74,4 % pour les bacheliers 2017 et 2018 entrants en DUT.

Les valeurs ajoutées des établissements s'étendent entre -14 et +10

À partir de cette année, une nouvelle méthode de calcul des valeurs ajoutées est mise en place. Elle permet de descendre au niveau formation (croisement entre un établissement et une spécialité) et non plus seulement au niveau établissement. Au niveau établissement, les valeurs ajoutées s'étendent entre -14 et +10. Au niveau des formations, elles s'étendent entre -43,5 et +30,1. Elles sont globalement plus élevées dans la spécialité *hygiène, sécurité, environnement* qu'en *packaging, emballage et conditionnement.*

Justine KLIPFEL – Julien SILHOL
MESRE-SIES

Les différentes **définitions** et la **méthodologie** adoptée sont présentées dans le tableur annexe **Tableaux réussite en IUT**.

En complément des taux nationaux, les taux de réussite et de passage, ainsi que les valeurs ajoutées sont présentés dans le fichier **Tableaux par établissement et par spécialité**. Les indicateurs présentés dans cette note sont réalisés à partir des données issues du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE), qui recense les inscrits (SISE-Inscriptions) et les diplômés (SISE-Résultats). Le champ couvre l'ensemble des universités publiques françaises (France entière). Ils sont calculés sur la base des inscriptions administratives, et non d'une présence effective de l'étudiant.

La population étudiante diffère d'un établissement à l'autre, et la probabilité de réussite est fortement liée à des caractéristiques individuelles : sexe, origine sociale, série du baccalauréat, mention, âge lors de l'année d'obtention du baccalauréat, et spécialité de BUT. Pour tenir compte de ces différences, un **taux de réussite attendu** est calculé pour chaque établissement et chaque formation. Il correspond au taux que l'on obtiendrait compte tenu du profil des étudiants accueillis, estimé à partir d'un modèle statistique ajusté sur les tendances nationales. L'écart entre le taux observé et le taux attendu constitue la **valeur ajoutée**. Cet indicateur complète le taux brut en neutralisant une partie des effets liés aux caractéristiques des étudiants entrant dans la formation. Cet indicateur est à manier avec précaution : il vise à mesurer l'apport de l'établissement ou de la formation sur la réussite des élèves, mais il ne le fait qu'imparfaitement, notamment car les caractéristiques non observées des étudiants ne peuvent être prises en compte dans cette estimation

Pour en savoir plus :

Note méthodologique n°26.01 « Comment sont calculées les valeurs ajoutées des établissements et des formations de l'enseignement supérieur ? », MESRE-SIES, novembre 2026.
Note Flash n°25.26 « Parcours et réussite en IUT : les résultats de la session 2024 », MESRE-SIES, novembre 2025.

Evolution des taux de passage en BUT selon la filière de baccalauréat (en %)

Enseignements de spécialité au bac	Bacheliers 2022			Bacheliers 2023		Bacheliers 2024
	Taux de passage en 2ème année	Taux de passage en 3ème année	Taux de réussite en trois ans	Taux de passage en 2ème année	Taux de passage en 3ème année	Taux de passage en 2ème année
Ensemble bac général	81,2	67,2	65,1	81,2	69,0	79,8
Ensemble bac technologique	61,3	51,4	48,7	61,6	52,4	64,5
Ensemble bac professionnel	55,5	46,3	43,3	59,2	51,4	55,4
Ensemble	72,3	60,1	57,8	72,5	61,7	72,7

Source : MESRE-SIES, système d'information SISE

ISSN 2279-1383, DOI 10.5281/ zenodo.22256025
Note Flash n°30 – novembre 2026